



Atelier V1 : La transition numérique, les Territoires s'en chargent !



Le vendredi 4 décembre de 10h à 12h30 en visioconférence sur la plateforme zoom

Animatrice : Aurèle CORDIER, Chargée de mission Numérique, PETR Mâconnais Sud Bourgogne

Le vendredi 4 décembre, dans le cadre des Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays organisés par l'ANPP, différents acteurs sont intervenus, sur le sujet du numérique dans les territoires. Chacun a apporté ses expériences, constats et projets dans le cadre des enjeux que représente le numérique. Tous agissent sur les territoires afin de faciliter l'accès et l'usage du numérique, le rendre plus sûr et constructif pour revitaliser les territoires.

Les questions suivantes ont été abordées : quels besoins ? Quels usages ? Comment animer les territoires ? Inclusion numérique versus fracture numérique ?

1. Comment la maille régionale se saisit des enjeux du numérique

Pascal Minguet :

chargé de mission transformation

numérique au Conseil Régional BFC, partie

usages innovants. Il

s'occupe des infrastructures et des usages du numérique.



Pascal Minguet gère les aides régionales sur le volet numérique. Le développement de ce domaine au niveau régional se traduit par 3 grands objectifs : **permettre l'accès au très haut débit** pour tous grâce au déploiement de la fibre financé par des fonds européens et régionaux, **développer les**

services numériques pour faciliter l'accès au numérique mais également **financer l'animation du déploiement numérique** dans les territoires via des animateurs numériques (à hauteur de 80%). Aurèle Cordier (PETR Mâconnais Sud Bourgogne) et Alexandre Gardavot (PETR Auxois-Morvan) ainsi que 2 autres animateurs ont été recrutés pour ce programme en région BFC.

Les animateurs sont essentiels au développement du numérique dans les territoires. Ils rendent compte des besoins, travaillent à l'inclusion numérique, épaulent les élus dans la gestion du déploiement du numérique sur leur territoire.

2. La question des inégalités d'accès et d'usages du numérique

Sébastien Côte :
commissaire général de
RURALITIC



RURALITIC est le **forum annuel du numérique et des territoires** : échanges, débats et croisements d'expériences sur le numérique, les tiers lieux et le développement économique.

L'ère du numérique permet à chacun de choisir son lieu de vie et de travail : c'est une véritable révolution. Le télétravail offre aux urbains de réaliser le rêve de vivre à la campagne. Cela pourrait permettre de rééquilibrer les populations sur les territoires. Mais la COVID met en exergue **l'inégalité d'accès et d'usage au numérique**.

Des améliorations à venir en matière d'inégalités d'accès : à l'horizon 2025, la France sera sûrement le pays le mieux connecté d'Europe avec une couverture intégrale du territoire. Les inégalités d'accès au réseau ont donc vocation à disparaître. La couverture de téléphonie mobile augmente également (cf. le plan New-Deal-Mobil conclu par l'actuel Ministre de l'agriculture).

En revanche, **la fracture numérique** demeure concernant les **inégalités d'usages**. Les pouvoirs publics ne peuvent prendre en charge les terminaux (portables, ordinateurs) ou les abonnements pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, une partie de la population rencontre des difficultés d'utilisation.

Cette fracture est d'autant plus inquiétante que les champs d'application du numérique sont vastes : télétravail, éducation, enseignement, culture, santé avec les téléconsultations qui permettent d'obtenir un rendez-vous médical plus rapidement et donc de ne pas renoncer aux soins, tourisme car les territoires deviennent

visibles et sont valorisés sur la toile, alimentation avec la mise en valeurs des circuits courts, écologie avec des outils de gestion en temps réel comme Linky qui permet par exemple de suivre sa dépense en énergie.

Le secteur agricole est en pointe sur le numérique : collier connecté pour les vaches, vidéosurveillance du troupeau, tracteur connecté (ce qui pose des questions quant à l'accès aux données de l'agriculteur par le fournisseur...). On parle déjà d'**agriculture connectée**. Mais le monde agricole a encore besoin d'être formé, par exemple sur la vision satellite et les capteurs au sol pour mesurer les taux d'intrants. 200 millions d'Euros du Plan de relance sont dédiés au développement d'un modèle agricole et alimentaire plus résilient, durable et de qualité.

En somme, **si l'accès s'améliore, les inégalités d'usages, elles, demeurent**. La question est de savoir comment les collectivités peuvent œuvrer pour que chacun bénéficie du numérique. Les élus doivent prendre la mesure de cet enjeu humain car le projet numérique ne sera relevé que si tout le monde est embarqué. Pour cela il faut aussi des **médiateurs numériques**, qui seront des acteurs clefs pour accompagner la montée en compétence des administrés. L'Etat prévoit de créer 4 000 postes de médiateurs numériques qui seront mis à disposition des collectivités. Le numérique est omniprésent. **La question est de savoir comment le mettre au service des territoires et des citoyens**.

3. Enjeu de la cybersécurité dans les collectivités

Bénédicte Pilliet :
Présidente de
CYBERCERCLE



Les collectivités ne se sont pas appropriées la question de la **sécurité numérique**, perçue comme un sujet technique relevant de l'Etat. De plus, elles pensaient n'avoir rien à protéger. Or elles gèrent des **données essentielles** au fonctionnement de leur territoire, qu'il faut protéger ; elles ne peuvent donc plus échapper à cette préoccupation. Le phénomène des **cyberattaques** n'est pas nouveau mais s'intensifie depuis quelques années, il a par exemple grandement touché les collectivités après l'attentat de Charlie Hebdo avec 19 000 sites web touchés.

Face à ces risques, le gouvernement a mis en place en 2010 le **Référentiel Général de Sécurité** qui permet d'instaurer la confiance des usagers dans les services numériques déployés par les collectivités. A partir de 2016, le cadre réglementaire sur la cybersécurité s'est intensifié, notamment avec l'adoption de la **directive Network and Information Security** (renforçant le niveau de sécurité des réseaux et systèmes d'information de l'UE), et le **règlement eIDAS** (imposant des critères de sécurité sur l'identité numérique aux collectivités).

L'enjeu est donc d'insérer la **problématique de sécurité dans les projets de territoire** et d'accompagner les collectivités sur ce point. Pour cela il est important de ne plus voir la cybersécurité comme une contrainte mais plutôt d'impulser un **changement de culture**. Ainsi, la **pédagogie** (via des outils comme des MOOCs, serious game de CCI France ou kits de Cybermalveillance) et la **communication interne** sont les premières

clefs de réussite lorsque l'on sait que 80% des attaques réussies sont dues à une erreur humaine.

Les questions à se poser sont d'abord de savoir où en est la collectivité en termes de sécurité, puis de savoir comment réagir en cas d'attaque. Des prestataires de confiance existent pour les accompagner. Il est primordial de ne pas négliger l'enjeu de cybersécurité dès le début d'un projet ; la sécurité numérique représente généralement **2 à 3% de son coût total**. Il sera donc toujours moins cher de s'en préoccuper dès le départ plutôt que de subir une attaque réussie.

4. Les dispositifs de la stratégie nationale pour un numérique inclusif

Margot Aptel :
cheffe de projet
du programme
"Société

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Numérique" à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Le constat est là : 13 millions de français demeurent éloignés des outils numériques et en parallèle l'Etat **dématématise** les services publics.

Le confinement ayant mis en lumière la fracture numérique, 250 millions d'euros sont dédiés au numérique dans le Plan de relance.

Le Plan de relance vient renforcer la **stratégie nationale pour un numérique inclusif** lancée en septembre 2018 pour lutter contre l'**illelectronisme**. Celle-ci se concrétise par différents dispositifs :

-**11 hubs territoriaux** financés par la banque des territoires couvrant 67 départements outillent les

structures locales et accompagnent les collectivités territoriales

- 2 millions de **Pass numériques** (co-financement Etat-Collectivités) pour aider 400 000 personnes. Le principe : une structure locale (impôts, CAF, pôle emploi...), fournit aux citoyens un pass d'une heure qui finance la structure qui propose un atelier de formation numérique.

-le **soutien de 170 tiers-lieux** "Fabriques de Territoire" : médiathèques, ...

-la **création du dispositif "Aidants Connect"**, qui permet aux personnes en difficulté numérique qu'un aidant fasse ses démarches en ligne pour elle de manière sécurisée.

Le Plan de relance cherche aussi à **renforcer l'offre**. Pour cela, 4000 conseillers numériques sont recrutés et formés par les collectivités ou réseaux associatifs. Une plateforme (*conseiller-numérique.gouv.fr*) a été créée pour mettre en lien les médiateurs et les collectivités.

5. Rôle des animateurs et projets menés

Aurèle Cordier, Alexandre Gavardot et Patrick Marmion : animateurs du numérique en Région Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté interviennent 4 animateurs Numérique qui conduisent des projets et font remonter des informations de

terrain pour le développement du numérique dans les territoires.

A cette fin, chacun des animateurs a mis en œuvre différentes initiatives : l'un pilote le développement d'une **application mobile** sur les services et activités touristiques de l'Auxois-Morvan. C'est un outil qui se veut répliquable pour d'autres territoires. Un autre promeut la **sobriété numérique** notamment avec le **recyclage d'ordinateurs** via le développement des recycleries et du reconditionnement. Un troisième favorise la **participation citoyenne** sur l'aménagement du territoire et réalise des expositions en réalité virtuelle sur lesquelles les citoyens peuvent donner leur avis. Une **plateforme de santé** a également été déployée pour permettre l'identification et la mise en relation des professionnels de santé avec les élus notamment.

Les animateurs du numérique ont pour rôle de **favoriser l'inclusion** et d'être **proche de la population**. Cela se concrétise par le travail auprès d'associations pour organiser des **ateliers pédagogiques** ou encore des "**cafés solidaires**" où les habitants peuvent venir réparer leur matériel informatique ensemble. Un autre exemple concret de la prise en compte de l'inclusion est la création de guides touristiques en plusieurs langues.

Synthèse

Aux côtés de l'Etat, les Territoires se sont emparés de la transition numérique pour répondre aux questions de développement des usages, d'inclusion du plus grand nombre et d'animation. A travers sa stratégie nationale pour un numérique inclusif, renforcée dans le cadre du Plan de relance, ou encore par le biais du forum annuel du numérique et des territoires, l'Etat porte depuis plusieurs années des politiques publiques favorables au développement numérique. Les territoires sont une maille essentielle d'analyse, de réflexion et de déploiement du numérique. Outre la dimension républicaine du déploiement numérique pour tous et partout, le numérique porte en germe la possibilité d'un rééquilibrage des populations entre la ville et la campagne. L'ensemble des collectivités doit donc y être préparé, y compris en termes de sécurité.